

La tertiarisation de Liège

Analyse de la transformation récente de l'économie liégeoise
à travers deux indicateurs principaux : l'emploi et les investissements

Bernadette MÉRENNE-SCHOUMAKER

L'image traditionnelle associée à Liège et à sa région est celle d'une agglomération industrielle. Sans nier le rôle joué par l'industrie dans la croissance urbaine du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, force est de constater que, depuis une trentaine d'années, le profil économique de Liège et de sa région s'est profondément modifié.

La mutation ou *tertiarisation*¹ semble forte. Sans doute, celle-ci n'est pas spécifique à Liège et à sa région puisqu'elle touche tous les pays développés² et toutes les villes³. Mais elle apparaît d'autant plus spectaculaire qu'elle s'inscrit dans une région anciennement très industrialisée.

D'où notre intérêt pour ce processus et aussi ce présent travail qui cherche à mieux cerner le tertiaire liégeois à travers *deux approches différentes* : d'une part, l'emploi et son évolution non seulement à Liège mais aussi dans les autres métropoles belges et, d'autre part, les principaux investissements récents tant du secteur privé que du secteur public dans trois sous-secteurs caractéristiques : les services financiers, le commerce, l'enseignement - la santé - la culture et les loisirs. Mais au préalable, il faut définir le secteur étudié et préciser son contenu.

1. Le secteur tertiaire : définition et contenu

Depuis A. Fischer (1934) et C. Clark (1951), on distribue généralement les activités économiques en trois secteurs : le primaire, le secondaire et le tertiaire, cherchant à départager les activités liées aux ressources naturelles, des activités de transformation et des biens immatériels ou services.

Le secteur tertiaire regroupe ces derniers. Ce sont des *activités très hétérogènes* dont la caractéristique essentielle est de ne pas appartenir aux deux autres secteurs. En effet, si avec le temps, on a affiné les classements et

résolu certains problèmes liés à ceux-ci⁴, le côté résiduel du secteur tertiaire reste entier : on y range ce qui n'a pu être rangé ailleurs...

Pour mieux cerner ce secteur, plusieurs auteurs ont cherché à le subdiviser, voire même à créer un secteur quaternaire regroupant les services anomaux et/ou de commandement (J. GOTTMANN, 1961). Effectivement, il est possible d'opposer les activités tertiaires de diverses manières en les départageant par exemple comme suit (A.S. BAILLY et D. MAILLAT, 1986) :

- tertiaire public ou collectif (non concurrentiel) et tertiaire privé (concurrentiel) ;
- tertiaire banal (qui se localise en fonction des besoins de la population) et tertiaire rare ou anormal (seulement présent dans les grands centres) ;

L'auteur de cet article remercie vivement Madame M. COPPENS, Assistante volontaire à la Chaire de Géographie Economique de l'Université de Liège et Monsieur J. MELOT, Attaché au Cabinet de l'Echevinat des Affaires Economiques et du Commerce de la Ville de Liège pour leurs remarques et suggestions.

¹ La tertiarisation est le processus de croissance du secteur tertiaire. Cette croissance peut être exprimée en valeurs absolues et/ou en valeurs relatives par rapport au total des emplois ou de la valeur ajoutée.

² Voir à ce propos, par exemple, les cas américain (F. ECALLE, 1986) ou suisse (A. CUNHA et J.B. RACINE, 1987).

³ En ce qui concerne les villes belges, on trouvera dans F. ORBAN-FERAUGE (1987) une analyse très fouillée de l'évolution du tertiaire de 1972 à 1982.

⁴ Les mines et les carrières rangées au départ dans le secteur primaire sont classées aujourd'hui dans le secteur secondaire. Les transports, les activités de réparation ont par contre quitté le secteur secondaire pour le tertiaire. La construction est restée dans le secteur secondaire. Pour les activités mixtes (par exemple, les boucheries-charcuteries ou les magasins de vêtements avec un atelier de couture), on opte généralement pour l'activité dominante c'est-à-dire dans les exemples ci-dessus la fonction commerciale. Mais de tels choix ne sont pas généralisés, ce qui implique beaucoup de prudence lors de comparaisons dans l'espace et le temps.

- tertiaire de commandement (fonctions de direction) et tertiaire de service (destiné à la clientèle);
- tertiaire de production (services aux entreprises) et tertiaire lié à la consommation (services aux ménages ou consommation finale);
- tertiaire archaïque ou traditionnel et tertiaire moderne (distinction fréquente dans le Tiers Monde).

Ces subdivisions sont à l'origine de nombreuses typologies différentes. Aucune, toutefois, n'est universellement adoptée, ce qui complique singulièrement les comparaisons. En fait, toute classification est un construit,

Tableau 1 — Branches et sous-branches du secteur tertiaire dans le classement NACE

6. Commerce, restauration et hébergement, réparations

- 61. Commerce de gros, sauf récupération
- 62. Récupération
- 63. Intermédiaires du commerce
- 64/65. Commerce de détail
- 66. Restauration et hébergement
- 67. Réparation de biens de consommation et de véhicules

7. Transports et communications

- 71. Chemins de fer
- 72. Autres transports terrestres (urbains, routiers, etc.)
- 73. Navigation intérieure
- 74. Transports maritimes et par cabotage
- 75. Transports aériens
- 76. Activités annexes aux transports
- 77. Agences de voyage, intermédiaires des transports, dépôts et entrepôts
- 79. Communications

8. Institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises, location

- 81. Institutions de crédit
- 82. Assurances, excepté assurances sociales obligatoires
- 83. Auxiliaires financiers et d'assurances; affaires immobilières (excepté location de biens immobiliers propres), services fournis aux entreprises
- 84. Location de biens mobiliers
- 85. Location de biens immobiliers propres

9. Autres services

- 91. Administration générale, défense nationale et sécurité sociale obligatoire
- 92. Services d'hygiène publique et administration des cimetières
- 93. Enseignement
- 94. Recherche et développement
- 95. Santé et services vétérinaires
- 96. Autres services fournis à la collectivité
- 97. Services récréatifs et autres services culturels
- 98. Services personnels
- 99. Autres services n.d.a. et activités mal désignées

Source: I.N.S., Code des activités.

N.B. Le code chiffré repris ici est le code NACE original.

un ensemble de conventions répondant à des exigences de recherches parfois fort diverses (A. CUNHA et J.B. RACINE, 1987). Souvent, elle tient compte aussi du classement officiel adopté par l'institut de statistique du pays. Or ces classements diffèrent. En Belgique, par exemple, l'I.N.S. (Institut National de Statistique) distingue quatre branches et vingt-huit sous-branches (voir tableau 1). Cette classification NACE a aussi été adoptée par l'O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale) mais non par l'I.N.A.S.T.I. (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants)⁵. Mais ces branches et ces sous-branches sont loin à leur tour d'être homogènes⁶. Nous devons cependant comme d'autres y recourir, notamment lors de l'analyse des statistiques d'emplois.

2. L'emploi tertiaire

et son évolution 1961-1981

Le travail qui va suivre repose sur l'exploitation des données des trois derniers recensements de l'I.N.S., c'est-à-dire ceux du 31 décembre 1961, du 31 décembre 1970 et du 1^{er} mars 1981. La période couverte par cette recherche s'étend donc sur vingt ans.

Au-delà de 1981, il n'est malheureusement pas possible de poursuivre des investigations fines, les données O.N.S.S. et I.N.A.S.T.I. ne permettant que des estimations.

a. Importance du tertiaire liégeois en 1981

Au 1^{er} janvier 1981, 80,4% des actifs occupés sur le territoire de la ville de Liège travaillaient dans le secteur tertiaire⁷. Ce secteur totalisait 82.601 emplois, ce qui place Liège en troisième position parmi les cinq métropoles belges (tableau 2). Mais, sur la base des pourcentages, Liège est très proche de Bruxelles (80,5%) et devance de la sorte Anvers (67,0%)⁸, Gand (63,6%) et Charleroi (56,3%).

Pour expliquer une telle situation à la fois dans ses dimensions absolues et relatives, nous analyserons successivement trois facteurs: les poids régionaux des mé-

⁵ Ces deux organismes fournissent entre deux recensements des informations sur la population active occupée mais il s'agit malheureusement d'informations incomplètes et difficilement comparables, l'O.N.S.S. recensant les actifs au lieu de travail et l'I.N.A.S.T.I. au domicile du travailleur.

⁶ Notamment la branche «autres services» qui regroupe à la fois du tertiaire privé et du tertiaire public, du tertiaire de direction et du tertiaire de service.

⁷ Tous les pourcentages ont été calculés par rapport à la population active occupée au lieu de travail diminuée du nombre d'emplois de la catégorie «activité mal définie».

⁸ Il s'agit du «Grand Anvers» c'est-à-dire de la commune après les fusions du 1^{er} janvier 1983. Avant les fusions, le pourcentage du tertiaire était de 69,5%.

Tableau 2 — Comparaison entre les structures des activités économiques des cinq métropoles belges et de leurs arrondissements (sur la base de la population active occupée au lieu de travail au 1^{er} mars 1981)

	Données en valeurs absolues					Données en valeurs relatives**			Poids de la métropole dans l'arrondissement	
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Act. mal définie	Total	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
<i>Métropoles</i>										
Bruxelles-Capitale	429	106.036	438.778	14.043	559.286	—	19,5	80,5	—	—
Anvers*	309	87.125	177.764	1.504	266.702	0,1	32,9	67,0	65,6	75,9
Liège	82	20.170	82.601	1.370	104.223	—	19,6	80,4	25,5	61,6
Gand	697	42.552	75.525	662	119.436	0,6	35,8	63,6	65,9	74,1
Charleroi	116	40.309	52.038	1.044	93.507	0,1	43,6	56,3	69,6	67,6
<i>Arrondissements</i>										
Bruxelles-Capitale	429	106.036	438.778	14.043	559.286	—	19,5	80,5		
Anvers	3.707	132.163	234.345	2.217	372.432	1,0	35,7	63,3		
Liège	2.104	79.163	134.027	2.049	217.343	1,0	36,8	62,2		
Gand	7.005	64.536	101.955	1.101	174.597	4,0	37,2	58,8		
Charleroi	1.369	57.939	76.940	1.555	137.803	1,0	42,5	56,5		
Pays	112.238	1.136.755	2.026.742	39.586	3.315.321	3,4	34,7	61,9		

Source des données: INS, Recensement de la population et des logements de 1981, vol. 1986, n° 3 (résultats généraux population active).

* Après fusions au 1^{er} janvier 1983.

** Par rapport au total des emplois diminué de la colonne «activité mal définie».

B. MÉRENNE-SCHIOUMAKER, 1988.

tropoles, les configurations des territoires communaux et l'impact de la désindustrialisation.

Le tableau 3 permet de comparer les poids régionaux des métropoles et l'importance relative des emplois tertiaires de la ville-centre par rapport aux populations des agglomérations et des zones polarisées.

Tableau 3 — Poids régionaux des métropoles et importance du secteur tertiaire

	Population de l'agglomération (A)	Population totale de la zone polarisée (B)	Nbre d'emplois tertiaires de la ville-centre par rapport à (pour 1.000 habitants)	
			(A)	(B)
Bruxelles	1.200.000	3.923.600	366	112
Anvers	750.000	1.710.700	237	104
Liège	550.000	1.218.700	150	68
Gand	350.000	1.815.300	216	42
Charleroi	350.000	652.000	149	80

Source pour (A) et (B): J.A. Sporck et Coll. (1980).

Comparativement aux autres villes, le nombre d'emplois tertiaires à Liège n'a rien d'exceptionnel: il semblerait même un peu trop faible par rapport à la population de

l'agglomération (comparativement à Gand) ou trop faible par rapport à la population de la zone polarisée (par comparaison avec Charleroi). Liège est la troisième agglomération du pays et il est dès lors logique que le tertiaire liégeois se classe en troisième position.

Ce qui semble par contre plus spécifique, c'est l'importance relative du tertiaire liégeois qui ne peut s'expliquer que par la faiblesse du secteur industriel, elle-même liée à la configuration du territoire communal et au processus de désindustrialisation qui sera étudié au point 2b.

La commune de Liège est, en effet, celle dont l'étendue est la plus réduite: 6.954 ha contre 10.234 pour Charleroi, 15.632 pour Gand, 16.178 pour Bruxelles et 21.206 pour Anvers. Par ailleurs, son territoire est limité au cœur de l'agglomération et exclut la plupart des zones industrielles anciennes et nouvelles. Cette situation la différencie fortement de Charleroi (nouvelle commune), d'Anvers (nouvelle et même ancienne commune où est localisé l'essentiel de l'industrie du port) et de Gand (la zone du Canal appartenait à l'ancienne commune) (W. VLASSEN-BROECK, 1988). Son secteur industriel est donc faible comme est réduite sa part dans les emplois industriels de l'arrondissement (tableau 2): 25,5% contre 65,6% pour Anvers, 65,9% pour Gand et 69,6% pour Charleroi. Mais la superficie peu étendue de la commune exerce aussi une influence inverse, celle de réduire la part des emplois tertiaires de l'arrondissement situés sur le territoire commu-

nal : 61,6% seulement contre 67,6% à Charleroi, 74,1% à Gand et 75,9% à Anvers.

Liège ressemble dès lors — notamment au niveau des valeurs relatives — beaucoup plus à Bruxelles qu'aux autres métropoles. Mais cette ressemblance ne doit pas masquer une différence essentielle, la différence d'échelle entre le tertiaire liégeois et le tertiaire bruxellois : celui-ci est 5,3 fois plus important...

Au-delà des valeurs absolues et relatives à l'ensemble du secteur tertiaire, il convient aussi de comparer les *structures internes*. Comme le montre la figure 1, ces structures diffèrent sensiblement en raison des fluctuations relatives de trois des quatre branches : les institutions de crédit-assurances-services aux entreprises-location (de 7,8% à Charleroi à 21,0% à Bruxelles), les transports et communications (de 11,5% à Bruxelles à 24,9% à Anvers) et les autres services (de 37,0% à Anvers à 54,1% à Gand). A travers ces chiffres apparaissent bien les fonctions spécifiques des villes : Bruxelles, la capitale du secteur privé comme public — Anvers, centre d'affaires

portuaires — Gand et Liège, des métropoles régionales — et Charleroi, une ville dont le rôle régional est insuffisamment affirmé notamment dans le tertiaire privé⁹. Toutefois, malgré ces différences, partout une branche domine : les « autres services », secteur très composite comme nous l'avons déjà dit. Il était donc utile de chercher à le décomposer, ce que propose le tableau 4 où l'on distingue six sous-secteurs différents¹⁰. On y remarque de nouveau d'importantes fluctuations relatives. Comparativement à la moyenne des cinq métropoles, deux sous-secteurs liégeois sont plus développés :

⁹ Ce qui justifie dans certains classements la place de Charleroi non parmi les métropoles mais parmi les villes régionales comme Bruges ou Namur (J.A. SPORCK et M. GOOSSENS, 1985).

¹⁰ Ces six sous-secteurs correspondent à des sous-branches ou à des regroupements de sous-branches NACE (voir tableau 1), exception faite de la rubrique 99 que nous avons décomposée (990 = services domestiques, 991 = organismes internationaux, 992 = forces armées alliées et 993 = représentations diplomatiques et consulaires).

Figure 1 - Comparaison entre les structures des activités tertiaires des cinq métropoles belges, sur la base de la population active occupée au lieu de travail au 1.3.81

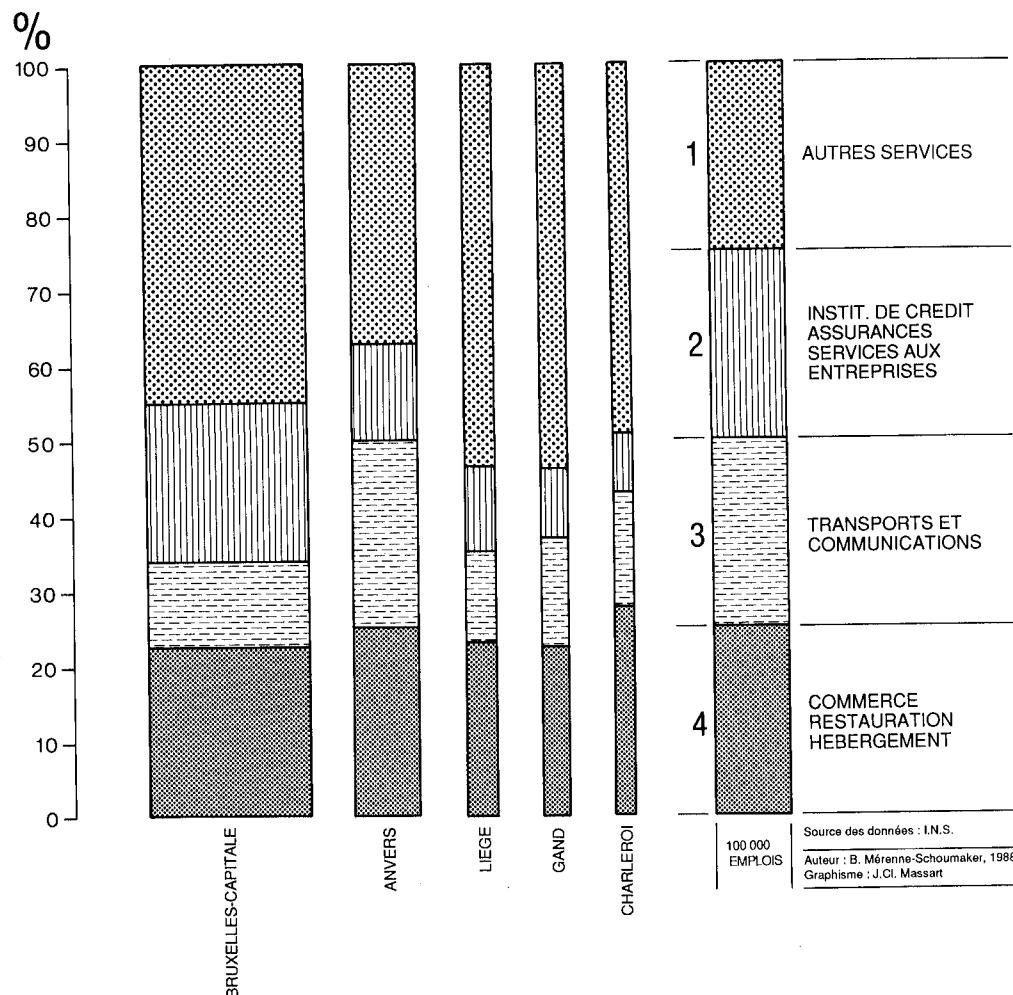


Tableau 4 — Comparaison entre les sous-secteurs de la branche « autres services » des cinq métropoles belges (sur la base de la population active occupée au lieu de travail au 1^{er} mars 1981)

Sous-secteurs (codes NACE)	Bruxelles- Capitale		Anvers (après fusions de 1983)		Liège		Gand		Charleroi		Total des cinq métropoles	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Services administratifs (91+92+991+992+993)	105.637	53,5	30.137	45,8	17.960	40,3	13.138	32,1	9.026	34,8	175.898	47,0
Enseignement et R-D (93+94)	35.447	18,0	15.425	23,5	12.551	28,1	12.909	31,6	6.757	26,1	83.089	22,2
Santé et services vétérinaires (95)	23.230	11,8	8.354	12,7	7.854	17,6	8.480	20,7	6.342	24,5	54.260	14,5
Services sociaux (96)	13.666	6,9	4.846	7,4	2.144	4,8	3.310	8,1	1.567	6,1	25.533	6,8
Services récréatifs et culturels (97)	10.350	5,2	2.744	4,2	1.912	4,3	1.071	2,6	809	3,1	16.886	4,5
Services personnels (98+990)	9.018	4,6	4.236	6,4	2.199	4,9	1.982	4,9	1.406	5,4	18.841	5,0
Total « autres services »	197.348	100,0	65.742	100,0	44.620	100,0	40.890	100,0	25.907	100,0	374.507	100,0

Source des données : I.N.S., Recensement de la population et des logements de 1981, tableaux 04.12.
B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, 1988.

l'enseignement et la santé ; à l'opposé, deux autres semblent sous-développés : les services sociaux et les services administratifs. Mais dans ce dernier cas, le résultat est peu significatif en raison d'une moyenne nationale très influencée par Bruxelles.

Comme à Gand, l'importance du tertiaire liégeois est donc liée à un certain développement du tertiaire public mais il ne s'agit cependant pas des mêmes activités. Par ailleurs, comparativement à cette même ville, le tertiaire privé liégeois est plus développé dans les sous-groupes institutions de crédit-assurances-services aux entreprises-location et commerce.

Quant au tertiaire de l'arrondissement de Liège (tableau 2), il représentait au 1^{er} janvier 1981 134.027 emplois, soit 62,2% du total des postes de travail. Cette valeur, très proche de la moyenne nationale qui était de 61,9%, montre que la tertiarisation a aussi touché la région liégeoise comme elle a touché celle d'Anvers (63,3%) et dans une mesure moindre les régions de Gand (58,8%) et de Charleroi (56,5%). Mais contrairement aux métropoles, les contrastes sont dans ce cas moins grands sauf avec l'arrondissement de Bruxelles-Capitale.

Toutefois, ces valeurs moyennes cachent souvent de grandes disparités comme le met en évidence la figure 2 établie au niveau de l'arrondissement de Liège. Parmi les 24 communes de cet arrondissement, la part du tertiaire par commune fluctue en effet de 28,5% à Herstal à 80,4% à Liège. Seules trois communes comptent encore

plus de 60% de leurs emplois dans l'industrie et sept de 50 à 60%. Mais quatre communes ont passé le seuil de 70% d'emplois tertiaires : il s'agit, outre Liège, d'Esneux (75,4%), Grâce-Hollogne (73,3%) et Fléron (73,1%).

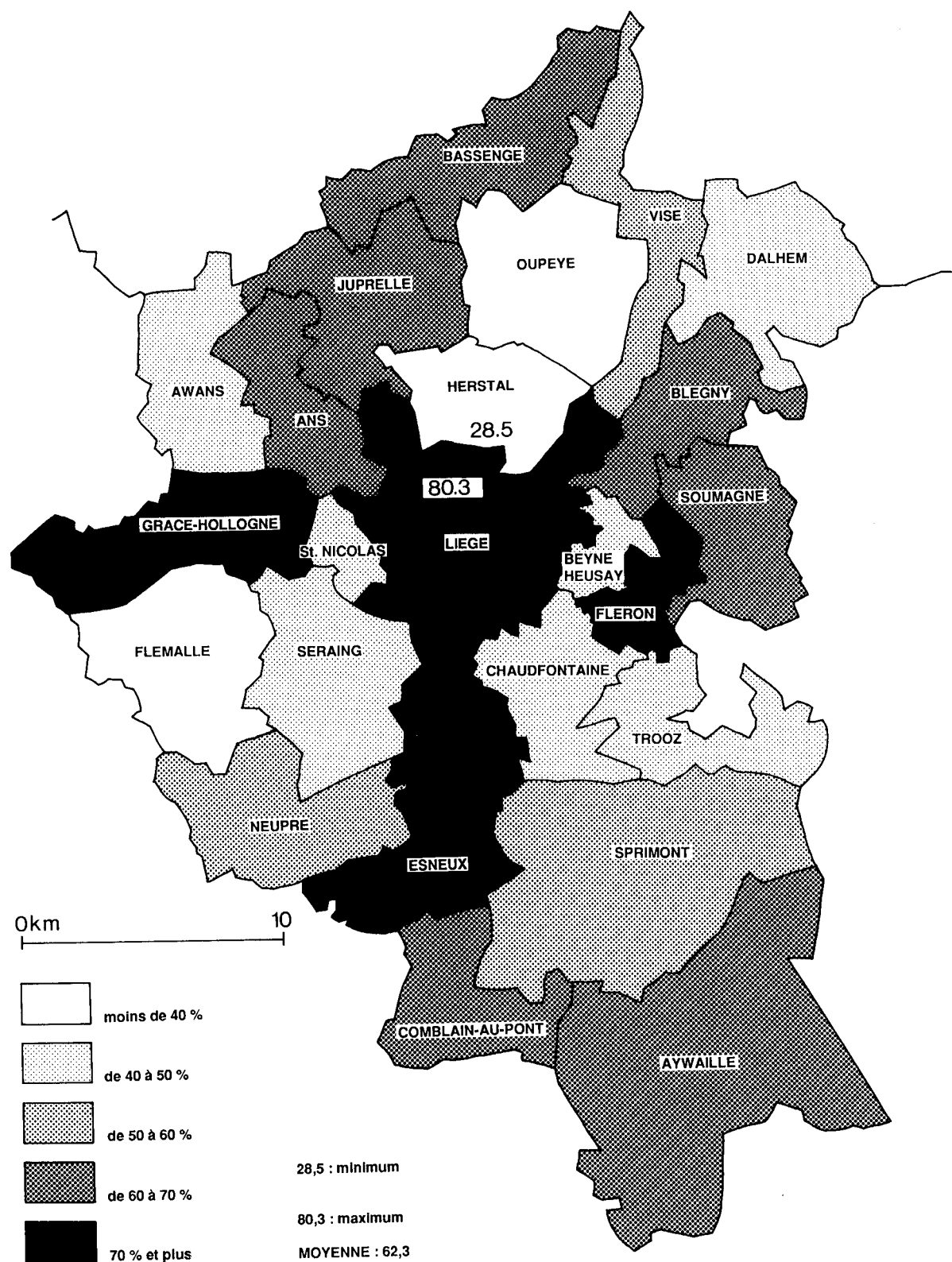
b. Evolution du tertiaire liégeois de 1961 à 1981

La croissance du tertiaire liégeois s'est surtout manifestée de 1961 à 1970, année où Liège dépasse même Bruxelles en valeurs relatives. Depuis 1970, la croissance s'est fortement ralentie et c'est même à Liège qu'elle est la plus réduite (tableau 5). Une telle évolution rapproche une nouvelle fois Liège de Bruxelles, tout au moins au niveau des valeurs relatives, car le gain total d'emplois tertiaires pour la période 1961-1981 n'est que de 16.490 à Liège contre 77.255 à Bruxelles.

En fait, le secteur tertiaire a crû dans toutes les métropoles et dans leurs arrondissements mais partout à un taux moindre que le taux national (+37,0%). Par ailleurs, on ne peut comprendre la croissance relative de ce secteur tertiaire sans prendre en compte le déclin des autres secteurs (industrie et agriculture) qui ont pour leur part régressé de 30,4%.

Pour tenter de mieux cerner ce double mouvement, nous avons imaginé deux indices (tableau 5) : d'une part, un pourcentage du secteur tertiaire en 1981 dans l'hypothèse du maintien des deux autres secteurs à leur valeur de 1961 (le nombre d'emplois du secteur tertiaire en 1981

Figure 2 - Arrondissement de Liège : actifs occupés dans le secteur tertiaire par commune de travail en 1981



d'après les données de l'I.N.S.

Auteur : B. Mérenne-Schoumaker, 1988
Graphisme : J.Ci. Massart

Tableau 5 — Evolution 1961-1981 de la tertiarisation des cinq métropoles belges et de leurs arrondissements

	Emplois du secteur tertiaire						Evolution				% du secteur tertiaire en 1981 si maintien des autres secteurs	Part de la croissance du tertiaire expliquée par le déclin des autres secteurs
	1961		1970		1981		1961-1970	1970-1981	1961-1981			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%	%	%	Nb		
	(X)						(Y)				(Z)	
<i>Métropoles</i>												
Bruxelles	361.523	62,1	406.527	69,0	438.778	80,5	+12,5	+ 8,9	+21,4	+ 77.255	66,5	76,1
Anvers	157.210	59,9	161.690	59,6	177.764	67,0	+ 2,8	+10,3	+13,1	+ 20.554	62,8	59,2
Liège	66.111	58,2	77.418	72,1	82.601	80,4	+17,1	+ 7,8	+24,9	+ 16.490	63,5	76,1
Gand	57.858	47,9	63.856	52,1	75.525	63,6	+10,4	+20,1	+30,5	+ 17.667	54,5	58,0
Charleroi	41.090	35,9	44.700	43,7	52.038	56,3	+ 8,8	+17,8	+26,6	+ 10.948	41,5	72,5
<i>Arrondissements</i>												
Bruxelles	361.523	62,1	406.527	69,0	438.778	80,5	+12,5	+ 8,9	+21,4	+ 77.255	66,5	76,1
Anvers	189.548	53,6	201.126	54,7	234.345	63,3	+ 6,1	+17,5	+23,6	+ 44.797	58,8	46,4
Liège	100.673	39,9	115.237	48,9	134.027	62,2	+14,5	+18,6	+33,1	+ 33.354	47,0	68,2
Gand	75.945	43,1	83.881	47,5	101.955	58,8	+10,4	+23,8	+34,2	+ 26.010	50,4	53,5
Charleroi	59.425	34,8	65.921	42,0	76.940	56,5	+10,9	+18,6	+29,5	+ 17.515	40,8	72,4
Pays	1.479.394	45,2	1.669.132	50,5	2.026.742	61,9	+12,8	+24,2	+37,0	+547.348	53,0	53,3

Source: Recensements INS.

B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, 1988.

a donc été ramené à la valeur de l'ensemble des emplois de 1961 auxquels nous avons ajouté le croissance du tertiaire 1961-1981) et, d'autre part, la part de la croissance du tertiaire expliquée par le déclin des deux autres secteurs (cette part est obtenue en calculant le rapport entre la différence entre les valeurs Y et Z du tableau 5 et la différence entre les valeurs Y et X).

Ainsi, si les autres activités s'étaient maintenues à leur niveau de 1961, le tertiaire liégeois représenterait seulement 63,5% des emplois, soit une valeur très proche de celle d'Anvers et légèrement inférieure à celle de Bruxelles. Par ailleurs, alors que seulement 53,3% de la croissance relative du tertiaire belge s'expliquent par le déclin des autres activités, cette même valeur atteint 76,1% à Liège. Ce dernier pourcentage identique à celui de Bruxelles et un peu plus élevé qu'à Charleroi souligne bien l'impact de la désindustrialisation sur la tertiarisation, impact bien entendu plus réduit là où les industries ont mieux résisté à la crise (comme à Anvers et à Gand). Quant à la tertiarisation de l'arrondissement (tableau 5), elle est presque continue au cours des vingt ans et s'accroît même entre 1970 et 1981. De nouveau, elle s'explique en grande partie par la désindustrialisation toutefois ici moins forte que dans les arrondissements de Bruxelles et de Charleroi.

Au total, sous son aspect nombre absolu d'emplois, la tertiarisation de l'économie liégeoise reste limitée et assez semblable à celle enregistrée dans d'autres villes d'importance similaire. Mais, sous son aspect poids relatif des emplois tertiaires, elle apparaît beaucoup plus

spectaculaire car elle accompagne une désindustrialisation très forte, notamment des espaces centraux. Au niveau de la ville de Liège, un autre facteur contribue aussi à accroître l'importance relative du tertiaire: la configuration du territoire communal d'où a été exclu l'essentiel des espaces industriels régionaux.

De tels résultats soulignent bien les dangers de conclusions hâtives sur des données même peu contestables... Ils incitent aussi à la réalisation d'autres études cherchant au-delà des chiffres à découvrir des processus et à les expliquer. Par ailleurs, ils invitent encore à mieux rechercher ce que ce secteur tertiaire recouvre, ce que nous allons à présent tenter non en menant une analyse exhaustive des activités¹¹ mais en nous attachant aux principaux investissements récents de trois secteurs parmi ceux qui ont le plus changé.

3. Les investissements récents

a. Services financiers

Branche sans doute la plus typique de la hiérarchie urbaine, les services financiers sont bien présents à Liège et ce depuis longtemps. Liège ne compte-t-elle pas le

¹¹ De telles analyses existent tout au moins vers 1980. Elles ont été dressées dans le cadre des deux ouvrages *Liège prépare son avenir* et *Liège aujourd'hui et demain* (J.A. SPORCK et Coll., 1980 et 1984).

Tableau 6 — Les principaux investissements récents des banques et des assurances sur le territoire de Liège

	Adresse	Année d'achèvement	Montant de l'investissement (M.F.)	Surface totale (m ²)	Personnel occupé au siège (1988)	Remarques
<i>1. Banques</i>						
BBL	rue G. Clemenceau	1976/1978	467	10.000	300	2 ^e phase par IMOSA 2.800 m ² pour la banque
Nagelmackers	pl. de la Cathédrale	1978	290	9.200	150	
COB	rue des Dominicains	1982	240	6.013	36	30 m pour la rénovation rue Bonne Fortune
CGER	rue Sainte-Marie	1983	460	6.750	86	
Générale de Banque	pl. X. Neujean	1986	1.000	25.000	470	
SNCI	rue des Clarisses	1986	120	2.000	40	
Crédit Général	bd Piercot	1987	200	2.700	70	
<i>2. Assurances</i>						
SMAP	rue des Croisiers	1975	815	14.210	650	y compris s/sol
AG	bd d'Avroy	1979	420	11.868	180	
Royale Belge	rue Sainte-Marie	1979	128	4.065	34	y compris s/sol
L'Assurance liégeoise	bd d'Avroy	1985	700	16.000	475	
Boels et Begault	bd de la Sauvenière	1987	0,5	150	5	

Source: B. MÉRENNE-SCHOUMAKER et Echevinat des Affaires Economiques de la Ville de Liège, 1988.

siège social de la plus ancienne banque de Belgique, la Banque Nagelmackers (1747)?

Toutefois ce qui frappe le plus l'observateur attentif, ce n'est sans doute pas la présence à Liège de ce secteur, mais le profond renouvellement du patrimoine immobilier de la plupart des sociétés et plus particulièrement de leurs sièges régionaux. Evoquons quelques faits en nous aidant du tableau 6.

Le *renouveau bancaire* débute dans les années septante. Deux opérations importantes en témoignent: le projet de la Banque de Bruxelles et celui de la Banque Nagelmackers. Dans les deux cas, les banques décident non seulement de reconstruire leurs installations mais de financer un complexe comprenant aussi des surfaces de bureaux à louer et des galeries commerciales. Comme chacun le sait, la Banque de Bruxelles (devenue B.B.L.) ne réalisera qu'une partie de son projet: ses propres bureaux où elle aménagera en 1977. Mais la deuxième phase sera menée à bien par une société de promotion immobilière Imosa (voir ci-après 3b). Le complexe Nagelmackers fut, quant à lui, inauguré en 1978; il comprenait une galerie commerciale au rez-de-chaussée, un restaurant en sous-sol et cinq niveaux de bureaux.

Les années septante voient aussi l'arrivée à Liège de nouvelles banques, par exemple la Banque du Benelux en 1975 (devenue en 1986 la Banque Indosuez) ou l'Algemeen Bank Nederland en 1978.

A partir de 1980, le mouvement va se poursuivre: la C.O.B. localise en 1982 son siège régional dans un nouvel immeuble reconstruit sur le site de l'hôtel d'Angleterre tandis que la C.G.E.R. s'installe en 1983 dans ses nouveaux locaux rue Sainte-Marie.

Depuis 1986, le mouvement s'intensifie: nouveau complexe de la Générale de Banque inauguré en mai 1986, nouveaux bureaux de la S.N.C.I. ouverts en octobre 1986 (l'immeuble XVIII^e siècle rénové sera inauguré en mai 1987) et, en octobre 1987, achèvement des nouveaux bureaux du Crédit Général. Par ailleurs, tout porte à croire que dans peu de temps, ce sera le tour du Crédit Communal, qui vient d'acheter l'ancien relais de poste de la place Saint-Paul.

Un mouvement similaire peut être observé dans les *assurances*. Il commence en 1979 avec l'inauguration du nouveau siège régional des A.G. et l'achèvement des nouveaux locaux de la Royale Belge rue Sainte-Marie tandis que fin 1985, les Liégeois découvrent les nouvelles installations de l'Assurance Liégeoise, le plus important investissement du secteur à Liège.

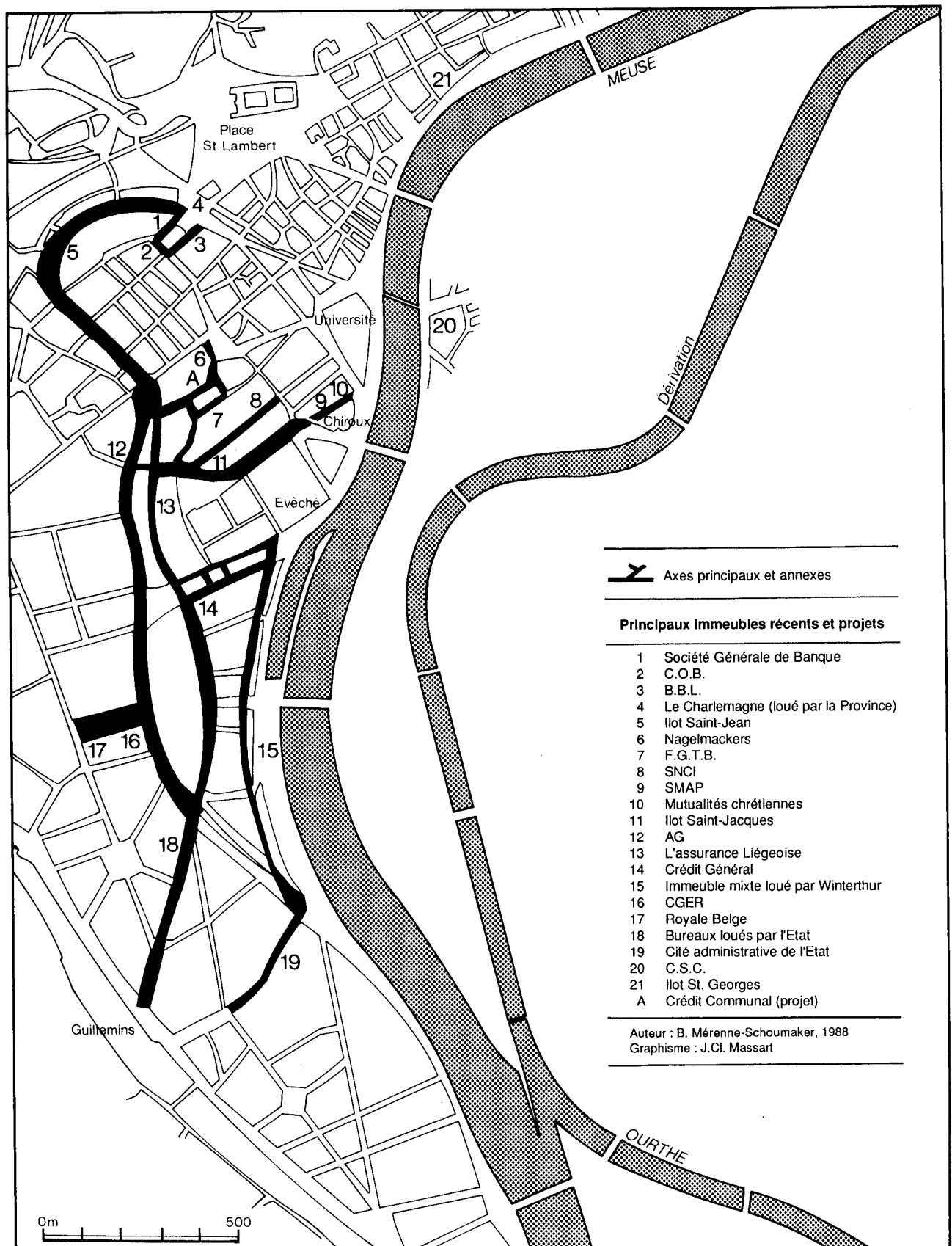
En outre, Liège accueille aussi de nouvelles firmes comme, par exemple, Boels et Begault, première société belge de courtage en assurances, qui s'installe boulevard de la Sauvenière en 1987.

Comme on peut le remarquer, la plupart de ces nouvelles installations sont localisées le long ou à proximité du



Liège: rive gauche (centre de bureaux et hyper-centre commerçant), Outre-Meuse et quais de la rive droite.
Photographie aérienne WALPHOT S.A. NAMUR COPYRIGHT © 1988 Tous droits réservés.

Figure 3 - Le centre de bureaux de Liège





La Royale Belge, rue Sainte-Marie. (Photo Alain Dupont)

L'Assurance Liégeoise, boulevard d'Avroy. (Photo Alain Dupont)



principal axe de bureaux liégeois, l'axe N-S qui va de la place de la République Française à la gare des Guillemins et l'avenue Blondin via les boulevards d'Avroy, l'avenue Rogier et le boulevard de la Sauvenière (figure 3). Cet axe regroupe, en effet, la majorité des bureaux privés, bureaux qui représentent environ 50% du parc liégeois¹². Ce dernier n'a sans doute rien de commun avec celui de Bruxelles: il est douze fois plus réduit et dominé par des constructions pour compte propre. D'où, depuis dix ans, un marché calme présentant de 10 à 25.000 m² disponibles et dont les prix de location n'ont jamais dépassé 3.000 F par m² et par an.

Cette situation semble donc typique d'une «ville de province» choisie pour son rôle régional par des firmes qui cherchent à organiser leur réseau d'implantations en s'appuyant sur quelques points forts où elles se doivent d'être présentes et d'avoir un siège de prestige. En choisissant Liège, les firmes choisissent aussi sa zone polarisée voire des territoires plus vastes comme l'est de la Belgique, la Wallonie ou la région des «Trois Frontières» (Belgique, Pays-Bas, R.F.A.). Ces investissements témoignent encore d'une certaine confiance en l'avenir, notamment celui de Liège.

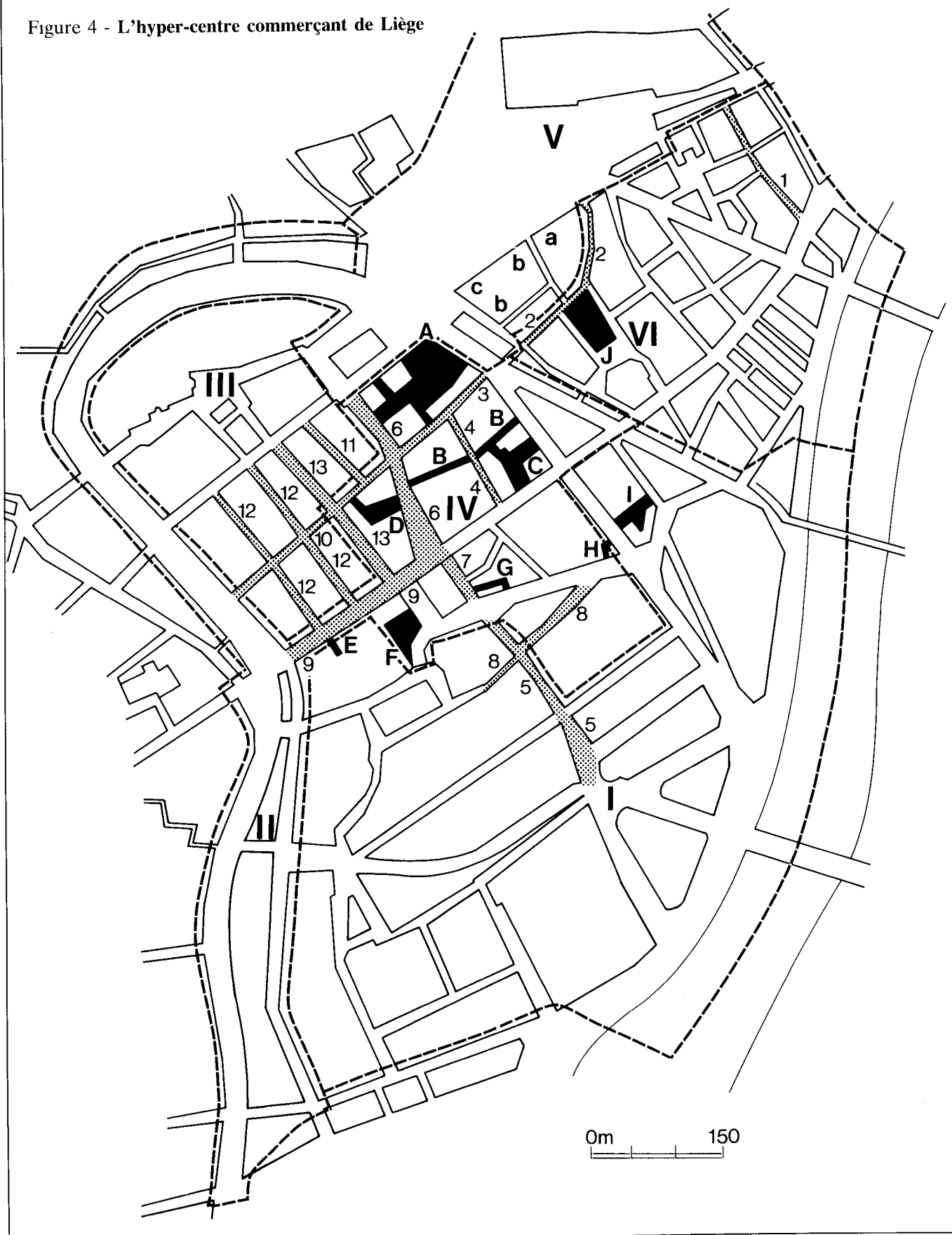
b. Commerce

Traditionnellement développé à Liège, le *commerce de détail* est une activité importante de la ville et sans nul doute celle qui est la mieux perçue par les non-Liégeois. Malgré le développement en périphérie de pôles commerciaux nouveaux s'appuyant sur un réseau de grandes surfaces (Rocourt¹³, Fléron, Ans-Alleur, Bonnelles, Jemeppe-Flémalle, Herstal, etc.) (B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, 1978), le commerce centre-ville a bien résisté en particulier dans sa partie centre-luxe comprise entre le boulevard de la Sauvenière, la place de la Cathédrale et la place de la République Française (figure 4). Cette partie du centre a profité sans aucun doute des aménagements urbains (piétonniers) mais aussi des travaux de la place Saint-Lambert. De nombreux commerçants y ont investi afin de mieux capter les flux croissants se concentrant sur cet espace. Au sein de ce dernier, le cas de la rue du Pot d'Or est le plus étonnant: en quelques années, la rue a complètement changé grâce à l'arrivée de nombreux commerces luxueux. Pour expliquer cette transformation, plusieurs facteurs doivent être évoqués: la volonté délibérée de quelques commerçants dynamiques

¹² Ce parc des bureaux avait été bien étudié en 1976 par J.P. Donnay.

¹³ Le centre de Rocourt, le plus important, est en réalité localisé sur le territoire de Liège; il comprend un hypermarché Cora, de nombreuses moyennes surfaces et aussi des commerces indépendants et franchisés. Sur le territoire de la ville, on trouve encore un autre pôle avec hypermarché; il s'agit de Chênée mais dans ce cas, l'hypermarché est beaucoup plus petit et s'est intégré dans un noyau de commerces préexistants.

Figure 4 - L'hyper-centre commerçant de Liège



Sous-quartiers (d'après J.A. Sporck)

- I Université - Saint-Paul - Saint-Jacques
- II Avroy Nord - Sauvenière
- III Pl. X. Neujean - Rue du Pot d'Or
- IV Ile
- V Théâtre - St. Lambert
- VI Neuvicé - Rue Léopold - Rue Souverain-Pont

Axes piétonniers

- 1 Rue Neuvicé 1965
- 2 Rues Saint-Gangulphe - Gérardrie 1967
- 3 Rue Pont d'Ile 1972
- 4 Rues Lulay - des Fèbvres 1972
- 5 Rue St. Paul 1974 - Place des Carmes 1975
- 6 Vinave d'Ile - Rue des Dominicains 1976
- 7 Place de la Cathédrale Est 1978
- 8 Rues Bonne Fortune et Soeur de Hasque 1978
- 9 Rue Pont d'Avroy 1979
- 10 Rue du Pot d'Or 1976 et 1979
- 11 En Bergerue 1979
- 12 Carré (rues d'Amay - Saint Jean en Ile - Tête de Boeuf - Célestines) 1980
- 13 Rues du Mouton Blanc et St. Adalbert 1987

Principales galeries

- A Centre Opéra (3 niveaux)
- B Passage Lemonnier
- C Passage Garden Stores (2 niveaux)
- D Galerie en Ile (4 niveaux)
- E Galerie Pont d'Avroy
- F Galerie Nagelmackers (2 niveaux)
- G Galerie Cathédrale (2 niveaux)
- H Galerie rue de l'Université - rue C. Magnoste
- I Galerie rue de l'Université - rue de l'Etuve
- J Centre commercial Gérardrie

Grandes surfaces

- a Sama
- b Innovation
- c Fnac

Auteur : B. Mérenne-Schoumaker, 1988
 Graphisme : J.Cl. Massart



Le piétonnier du Vinave d'Ile, (Photo Alain Dupont)

qui ont perçu la nouvelle rente de situation de la rue, la mise en piétonnier, le non-renouvellement par les autorités communales des permis d'exploitation des night-clubs, des prix de location à l'origine plus faibles que dans l'axe piétonnier, l'effet d'imitation, etc.

Le dynamisme commercial se manifeste aussi par l'ouverture de nouvelles galeries¹⁴ dont l'objectif premier est d'augmenter la surface commerciale du centre en valorisant certains intérieurs d'îlots. Nous avons déjà cité la galerie Nagelmackers ouverte en 1978 et le projet de galerie de la Banque de Bruxelles. En fait, le Centre Opéra ne fut achevé qu'à la fin de 1981. L'investissement (un milliard de francs) a permis la réalisation d'un immeuble qui abrite aujourd'hui une centaine de magasins, six cinémas, un hôtel Urbis de 80 chambres, des surfaces de bureaux et 300 emplacements de parking. Récemment, deux autres réalisations ont tenté de rendre vie à deux anciens immeubles commerçants: il s'agit du Cen-

¹⁴ La plus ancienne galerie de Liège est le Passage Lemonnier (1839); avant les réalisations récentes ici citées, avaient été ouvertes les Galeries Cathédrale (1954) et les Galeries en Ile (1974).

tre Commercial Gérardrie et du Passage Garden Stores. La première occupe l'annexe de l'ancien Grand Bazar utilisée dans un premier temps par Agimpex; ouvert en avril 1986, le centre compte une vingtaine de magasins au rez-de-chaussée et trois niveaux ($\pm 1.000 \text{ m}^2$ chacun) de salles d'exposition. La deuxième vient d'être inaugurée en mars 1988; elle remplace les Garden Stores mis en faillite en 1982 et regroupe une dizaine de magasins dans un cadre rénové et luxueux.

Ces investissements témoignent de nouveau d'une certaine foi en Liège. Cette foi semble également partagée par le premier groupe belge de la distribution qui, récemment, a consolidé sa présence à Liège. En effet, *GB-Inno-BM* est à l'origine de quatre réalisations importantes: — la «printanisation» (en 1986-1987) de l'Inno dans les anciens bâtiments du Bon Marché (± 150 millions de francs), — l'ouverture de la FNAC en avril 1987 dans les mêmes bâtiments (1.500 m^2 de livres, disques, équipement photo-vidéo-hi-fi, micro-informatique), — le lancement du magasin A l'Usine en avril 1987, dans les anciens locaux de l'Inno (en collaboration étroite avec G. et H. Dalle, deux Français qui ont ouvert en Europe le premier centre de magasins d'usine à Roubaix) et enfin — l'ouverture de Disport dans le Passage Garden Stores en 1987. Par ailleurs, *Sarma-Penney* avait investi 500 millions de francs en 1979 dans la rénovation de l'ancien Grand Bazar, place Saint-Lambert, ce qui avait permis à l'époque, non seulement de rendre vie au cœur de Liège, mais encore d'assurer l'emploi de 250 person-

nes dont 158 anciens employés du Grand Bazar. Le dynamisme du secteur commercial est depuis quelques années fortement soutenu par les pouvoirs publics qui ont cherché et cherchent à favoriser le développement de la ville par la création de piétonniers et de parkings, l'installation d'un mobilier urbain, la plantation de fleurs et d'arbres et par des campagnes de promotion développées avec le concours des associations de commerçants et les mass-media (qui ne connaît les fameux slogans liégeois: «Passe par Liège,...» ou «Je fais du Liège-Vitrines?»). Les pouvoirs publics — et plus particulièrement l'Echevinat des Affaires Economiques et du Commerce — sont aussi à l'origine du développement sur Liège des *marchés publics*: Liège en compte douze aujourd'hui (huit ont été créés en quatre ans); parmi eux, la très célèbre Batte du dimanche matin (600 marchands sur 5 km et souvent plus de 200.000 chalandes dont de nombreux Néerlandais, Allemands et Luxembourgeois) et aussi les «Petites Pucés de Saint-Gilles» (un marché créé il y a quatre ans et regroupant, les samedis matin ensoleillés, 350 à 400 «échoppes» tenues par des particuliers qui y vendent mille et une chose à des milliers de visiteurs).

D'autres exemples pourraient encore souligner le dynamisme du commerce liégeois et les mutations récentes enregistrées par le secteur. Une seule sera ici évoquée car elle confirme à la fois une volonté de maintenir l'activité sur Liège mais aussi la nécessité de renouveler et/ou d'agrandir les installations et souvent de changer

Le semi-piétonnier du Pont d'Avroy. (Photo Alain Dupont)





Le piétonnier de la rue du Pot d'Or. (Photo Alain Dupont)

de localisation. Il s'agit des *cessionnaires de voitures* : Renault et Citroën ont choisi de s'installer à Burenville tandis que neuf concessionnaires du quai des Ardennes, des boulevards de Douai, de Froidmont et de Frankignoul ont cherché à valoriser leur proximité en créant le «boulevard de l'automobile», un axe aujourd'hui bien connu de tous.

D'un autre côté, le *commerce de gros*¹⁵ a aussi investi à Liège comme en témoignent trois exemples que nous avons choisis dans trois secteurs différents : la viande, les produits pétroliers, le livre et la presse. La viande à Liège, c'est d'abord la firme Derwa dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 5 milliards dont 20% à l'exportation ; couvrant 5.000 m² et occupant plus de 200 personnes, cette entreprise contribue au dynamisme de la zone d'activités de Droixhe et à celui de l'abattoir public communal. Les produits pétroliers à Liège, c'est sans aucun doute la zone de Wandre qui regroupe la plupart des grandes sociétés de distribution ; mais Esso a fait un autre choix : la société a décidé de se maintenir à Sclessin où, en 1987, 250 millions furent investis pour augmenter la capacité de stockage et la modernisation des installations. La distribution des journaux, livres et périodiques à Liège, c'est enfin Distrisud (nouvelle dénomination de la librairie Bellens) ; celle-ci a investi en 1986 100 millions dans de nouveaux bâtiments plus fonctionnels et mieux situés (boulevard de Froidmont).

c. Enseignement, santé, culture et loisirs

Ces activités, davantage publiques que privées, ont également beaucoup changé ces dernières années. Une nouvelle fois, il ne s'agit pas d'en présenter ici un inventaire exhaustif mais d'épingler quelques faits parmi les plus typiques et les plus importants.

Liège est d'abord un centre important d'*enseignement* : plus de 80.000 élèves fréquentent plus de 180 établissements scolaires différents ; parmi ces étudiants, plus de 10.000 universitaires mais aussi plus de 13.000 personnes suivant un enseignement de promotion sociale (Institut Wallon, 1986). En général, les bâtiments scolaires ont été profondément rénovés dans les années soixante et septante au moment de la très forte croissance des effectifs étudiants. Toutefois, certains investissements sont plus récents : le complexe scolaire de l'Etat des Rivageois (1980), les agrandissements du Lycée Saint-Jacques et du Collège Saint-Servais (tous deux achevés en 1984), les nouveaux locaux de l'Institut Gramme et du Centre de Formation des Classes Moyennes (tous deux inaugurés en 1987). Par ailleurs, le transfert des services universitaires au Sart Tilman se poursuit et il est envisagé de transférer en 1990 sur le site de Bearegard (coin de la rue Saint-Gilles et de la rue Louvrex) les Hautes Etudes Commerciales à l'étroit dans le quartier des Guillemins. La fonction enseignement est sans nul doute une fonction importante de Liège non seulement en termes d'emplois (voir tableau 4 ci-avant), mais encore par l'animation qu'elle crée. Effectivement, elle suscite de multiples déplacements journaliers et amène à Liège de nombreux jeunes (et leurs enseignants). Lors du recensement de 1981¹⁶, on a estimé à 28.000 le nombre d'entrants journaliers scolaires et universitaires. Si l'on ajoute à ceux-ci les 55.000 personnes entrant chaque jour à Liège pour y exercer leur emploi, on peut donc chiffrer à 85.000 le nombre de non-Liégeois fréquentant chaque jour (ou presque) la cité. Comme le nombre de sortants n'est que de 25.500, le bilan des «déplacements obligés» est très largement positif et contribue certainement à l'animation et au développement économique de la ville.

Liège est aussi un centre de *soins de santé* : les cabinets médicaux y sont nombreux comme toutes les activités paramédicales. La ville compte douze hôpitaux généraux totalisant plus de 2.800 lits et cinq hôpitaux gériatriques totalisant plus de 800 lits (Institut Wallon, 1986). Cet équipement hospitalier s'est profondément renouvelé au cours des dernières années. Des hôpitaux nouveaux ont été ouverts : Le Petit Bourgogne (300 lits psychiatriques, 1979), La Citadelle (909 lits, premiers lits en service en

¹⁵ Ce secteur a — comme nous l'avons montré dans un précédent travail (B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, 1981) — des localisations très récentes : près de 60% des 129 sociétés étudiées en 1981 s'étaient installées depuis 1960 et plus de 34% depuis 1970, d'où de nombreux investissements depuis moins de trente ans.

¹⁶ Institut Wallon (1986).

1981), le CHU-Centre hospitalier universitaire (635 lits, premiers lits en service en 1985). Des hôpitaux anciens ont été fermés : les Anglais (1985) et Bavière (fermeture progressive de 1985 à 1988)¹⁷. En outre, il est envisagé de rénover le Valdor, le principal hôpital gériatrique liégeois, mais il ne s'agit encore que d'un avant-projet dont l'achèvement pourrait intervenir en 1994...

De tels changements — sans doute rendus nécessaires par les mutations de la fonction médicale — ont posé encore des problèmes aux Liégeois ; des problèmes financiers d'abord¹⁸ surtout à La Citadelle, principal hôpital du CPAS et des problèmes d'urbanisme ensuite en particulier dans le quartier de Bavière (que faire du site ? comment maintenir la vie du quartier ?). Les plans de circulation ont également dû être revus et plus spécifiquement les tracés des lignes de transport en commun qui, aujourd'hui encore, ne répondent pas parfaitement à la nouvelle demande des populations.

Liège est encore un centre *culturel et de loisirs*. Beaucoup de non-Liégeois apprécient d'ailleurs cette fonction et soulignent le plaisir de fréquenter une ville animée même après la fermeture des magasins.

Cette situation est due à la présence de nombreux équipements et aussi sans doute au caractère du Liégeois qui, plus qu'un autre, aime sortir le soir ou le week-end. Parmi ces équipements, de nombreux cafés et restaurants souvent rénovés récemment (parmi les 6.600 commerces recensés en 1986, nous en avons dénombré 651...), dix-sept salles de cinémas au centre-ville¹⁹ pratiquement neuves ou restaurées depuis peu (Concorde 1975, Opéra 1982 - 120 millions, Palace 1977 et 1987 - 50 millions pour cette seule dernière année et la création de trois nouvelles salles), l'Opéra, le Conservatoire, les théâtres et autres salles de spectacle. Par ailleurs, dans un avenir proche, Liège disposera d'une grande salle de spectacle de 2.500 places entièrement rénovée grâce à la Communauté française (ancien cinéma le Forum).

On pourrait encore évoquer les investissements récents dans les équipements sportifs tant privés que publics ou les nouveaux hôtels achevés (Urbis, 1985), prévus (Arcade au boulevard d'Avroy) ou projetés (sur le site de Bavière et ailleurs). Mais cette énumération risquerait d'être fastidieuse et ne pourrait que confirmer l'importance des mutations récentes.

Conclusion

Pendant des siècles, Liège fut une ville tertiaire, siège de multiples fonctions administratives, religieuses et commerciales. Touchée par l'industrialisation du XIX^e siècle, la ville et surtout la région ont accueilli de nombreux ateliers et usines qui ont souvent bouleversé les structures spatiales et celles de la population active. Avec la désindustrialisation en cours depuis 1960, on assiste à une mutation inverse qui rend pratiquement à Liège son rôle premier, celui d'une métropole tertiaire animant

une zone qui aujourd'hui compte plus d'un million d'habitants.

En fait, comparée à celle des autres métropoles belges, la tertiarisation récente de Liège n'a rien d'exceptionnel si ce n'est l'actuel poids relatif du tertiaire à Liège-ville, à savoir plus de 80% soit la même valeur qu'à Bruxelles. Mais ce « surdéveloppement » tertiaire peut aisément se comprendre : il est dû à l'impact d'une désindustrialisation très forte (plus de 75% de l'accroissement relatif du tertiaire entre 1961 et 1981 s'expliquent par le déclin industriel) et à l'exiguïté relative du territoire de la ville (d'où ont été exclues la presque totalité des zones industrielles anciennes et nouvelles). Par ailleurs, si le tertiaire liégeois est dominé comme à Gand par les « autres services » (administration, enseignement, santé, services sociaux, culturels et personnels), c'est-à-dire des activités relevant surtout du tertiaire public, le tertiaire privé n'est pas négligeable, notamment les services financiers et les autres services aux entreprises.

L'analyse des principaux investissements récents réalisés dans trois branches (services financiers, commerce, enseignement-santé-services culturels et de loisirs) traduit d'importantes mutations notamment au niveau des patrimoines immobiliers et des localisations. En général, les investissements renforcent des secteurs déjà forts et les espaces les plus dynamiques qu'il s'agisse de bureaux ou de commerces. En outre, Liège continue à affirmer sa vocation de centre d'enseignement (supérieur surtout), de soins de santé et de pôle culturel et de loisirs.

Certes la ville de Liège a des problèmes connus de tous : la dette, le déclin de la population résidente, l'aménagement de la place Saint-Lambert, etc. Mais au-delà de ceux-ci et à travers la crise industrielle, on note un dynamisme certain du monde des affaires. En investissant sur Liège, les firmes témoignent de leur confiance en l'avenir de la cité, troisième métropole belge et première métropole wallonne. Cette foi peut se comprendre car elle n'est pas étrangère aux atouts de la ville et de sa région : une situation géographique dans une zone transfrontalière parmi les plus développées de l'Europe, une population bien formée, une capacité de rayonnement et d'attraction. Tout l'avenir de Liège est donc dans la valorisation de ces atouts et la minimisation des nuisances ce qui suppose une politique urbaine plus volontariste demain qu'aujourd'hui²⁰.

¹⁷ Par ailleurs, la clinique d'Amercœur a été transformée en centre médical le 1^{er} septembre 1987.

¹⁸ La révision des normes nationales d'équipement hospitalier n'est pas étrangère à ces problèmes car malheureusement pour Liège, cette révision est intervenue au moment où la ville cherchait à récupérer son retard en se dotant de nouveaux hôpitaux : La Citadelle et le CHU.

¹⁹ Auxquelles il convient d'ajouter le cinéma d'art et d'essai « Le Parc » à Droixhe qui a aussi été rénové et dont le succès va croissant (130.000 entrées annuelles).

²⁰ Cette option est également une des conclusions fondamentales du Plan directeur de Liège (Institut Wallon, 1986).

Bibliographie

- BAILLY A.S. et MAILLAT D., 1986. - *Le secteur tertiaire en question. Activités de service, développement économique et spatial*, Editions Régionales Européennes, Genève.
- CLARK C., 1951. - *The Condition of Economic Progress*, Mac Millan, Londres.
- CUNHA A. et RACINE J.B., 1987. - «L'évolution du système productif suisse: les leçons d'une double interrogation économique et géographique», *Questions économiques de notre temps*, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, pp. 251-284.
- DONNAY J.P., 1976. - *Contribution à l'étude des activités et des immeubles de bureaux à Liège. Etude de géographie économique*, Mémoire de licence en Sciences géographiques, Université de Liège, inédit.
- ECALLE F., 1986. - «La révolution tertiaire aux Etats-Unis», *Notes et Etudes Documentaires*, n° 4814, La Documentation Française, Paris.
- FISCHER A., 1934. - *The Clash of Progress and Security*, Economic Record, Londres.
- GOTTMANN J., 1961. - *Megalopolis. The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*, The Twentieth Century Fund, New York.
- INSTITUT WALLON, 1986. - *Plan directeur de Liège. Première phase. Rapport final*, Namur.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., 1978. - «Grandes surfaces en libre-service et organisation de l'espace dans l'agglomération liégeoise», *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n° 14, pp. 141-162.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B., 1981. - «Le commerce de gros à Liège. Permanence et renouveau des localisations», *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n° 16-17, pp. 49-64.
- ORBAN-FERAUGE F., 1987. - *Contribution à l'étude du secteur tertiaire dans les principales villes belges. Structure des effectifs. Evolution de 1972 à 1982*, Thèse de doctorat en Sciences géographiques, Université de Liège, inédit.
- SPORCK J.A. et Collaborateurs, 1980. - *Liège prépare son avenir*, E. Wahle, Liège.
- SPORCK J.A. et Collaborateurs, 1984. - *Liège aujourd'hui et demain*, E. Wahle, Liège.
- SPORCK J.A. et GOOSSENS M., 1985. - «Le réseau urbain. Les zones d'influence des villes et la hiérarchie urbaine», *La cité belge d'aujourd'hui: quel devenir?*, *Bulletin trimestriel du Crédit Communal*, n° 154, pp. 191-204.
- VLASSEN BROECK W., 1988. - «La zone du Canal: une zone industrielle progressive dans la région urbaine gantoise», *Bulletin trimestriel du Crédit Communal*, n° 163, pp. 3-28.



B. Mérenne-Schoumaker est docteur en Sciences géographiques. Elle enseigne à l'Université de Liège la géographie économique et la didactique de la géographie. Auteur de plus de 115 publications, elle s'est spécialisée dans l'analyse des localisations industrielles et commerciales, dans l'étude des problèmes économiques régionaux et en méthodologie de la géographie (histoire de la discipline, épistémologie, méthodes et techniques d'enseignement). Invitée dans de nombreuses universités étrangères et à des multiples colloques tant belges qu'étrangers, M. Mérenne-Schoumaker est aussi conseiller, tant en localisation qu'en aménagement et développement du territoire, pour plusieurs organismes privés et publics. Ces activités appliquées l'ont conduite à créer à l'Université de Liège deux cellules de recherche, l'une en géographie économique et l'autre en didactique de la géographie; ces deux cellules réalisent, avec le concours de jeunes géographes, divers travaux pour les entreprises et le secteur public.

Samenvatting — In zowat dertig jaar tijd kende het Luikse een sterke uitbreiding van de tertiaire sector. Om dit proces te omschrijven vertrok men vanuit twee oogpunten: een vergelijkende analyse van de tewerkstelling en de evolutie ervan tussen 1961 en 1981 in de vijf grote Belgische steden en een overzicht van de voornaamste recente investeringen in drie uiterst dynamische subsectoren: de financiële diensten, de handel, onderwijs - gezondheid - ontspanning en cultuur.

Ondanks het gebrek aan gegevens (statistieken inzake tewerkstelling beperkt tot de drie grote tellingen, geen stedelijke of regionale databanken), tracht dit werk een beeld op te hangen van de wijzigingen en ze te verklaren. Het bewijst onder meer dat de uitbreiding van de Luikse tertiaire sector niets buitengewoons heeft, tenzij het huidig relatief belang van de tertiaire sector in Luik-stad, wat hoofdzakelijk is toe te schrijven aan een zeer sterke afname van de industrie en aan de territoriale structuur van de stad. Het getuigt ook van een bepaald dynamisme in de privé-sector, zowel de financiële diensten als de handel. Alles wijst er trouwens op dat reeds sterke sectoren en de actiefste plaatsen door de recente investeringen nog gestimuleerd worden.